



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le lundi 16 août 2021
à 19h00 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER - JC. PEYRIN - J. MUJICA - M. ANZALONE – O. FOURNIER – P. DURIF – G. QUEYREL – S. FERRATIER - N. JANVIER - D. PEGAZ - P. COIGNAT

Invités : J. GRAND LABORET - H. BRUYÈRE - G. CASSAGNE - J. GARDON

Excusés : N. ALLEMAND - J CI LUNEL - J M GINEY - V POCHITALOFF - P BANIZETTE - F BRESSON

Le Président Tonnelier ouvre la séance à 19h05.

1) Présidence (T Tonnelier - G Cassagne)

Th Tonnelier :

- > Pour la reprise, le mot d'ordre général doit être la bienveillance vis-à-vis des clubs.
Se rapprocher d'eux par l'intermédiaire des CTC et des RBB.
- > Aurore Coche CTC du bassin 23, sera absente jusqu'en juin 2022
- > Convention FFR / Ligue AuRA : demande d'explications sur la réduction de la somme à percevoir pour 21/22

G Cassagne :

- > Information faite à tous les salariés, fin juillet et mise à jour au 15 août sur le Pass Sanitaire
- > Finalisation du séminaire des salariés à La Plagne (programme envoyé dans la semaine). 1er séminaire de 3 jours de l'ensemble des salariés Ligue + apprentis. Thème héritage 2023 et cohésion.
- > Nicolas Jaloux va signé son contrat de remplacement de Brian OUKACI au 23 /08.(CDD de remplacement)
- > J L Noguier sera pris en CDI, suite à 2 CDD, au 01 septembre et assurera les divers remplacements CTC et Engagement & Citoyenneté.
- > Poste Formateur IREF : 6 candidatures reçues, journée de recrutement le 01 septembre.
- > Poste administratif, en remplacement Estelle Cuccaro : une seule candidature reçue, relance est faite.
- > Trois contrats alternants recrutés : Lena Droguet (communication) au 1 septembre, Maxence LÊ (RH) au 15 septembre, Incliff LIGONNET au 15 septembre (Informatique).

2) Information Pass sanitaire (JC Peyrin)

Présentation du mail reçu le 10 août d' Eric Le Doeul, Directeur Sécurité-Santé à la FFR (Cf Tableau en pièce jointe : Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 9 août 2021)

Précisions sur les points les plus opérationnels du Pass Sanitaire.

- Temporalité : Le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire est prolongé jusqu'au 15 novembre 2021.
- Publics concernés par le pass sanitaire :
 - Tous les citoyens majeurs ;
 - Les personnes étrangères (voyageurs) présentes sur le territoire national devront également se conformer à cette obligation.
 - Les enfants de 12 à 17 ans seront concernés à partir du 30 septembre ;
 - Les salariés des lieux où le pass sanitaire est requis seront concernés à compter du 30 août.
- Conditions de négativité.
Elles sont toujours au nombre de trois, mais leur cadre évolue :
 - Examen de dépistage RT-PCR, un test antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un des professionnels de santé : Test négatif de moins de 72 heures.
 - Schéma vaccinal « complet » :
 - 7 jours après la 2^{ème} injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield) ;
 - 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
 - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid-19 (1 seule injection nécessaire).
 - Certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par le Covid-19, daté de plus de 15 jours et de moins de 6 mois.
- Contrôle du Pass Sanitaire :
 - Le pass sanitaire se présente :
 - Soit en format numérique via l'application TousAntiCovid ;
 - Soit en format papier en présentant directement les différents documents (preuves de tests négatifs RT-PCR, antigénique, preuves de rétablissement ou attestation de vaccination).

Les exploitants des événements/établissements concernés contrôlent à l'entrée de leur établissement le pass en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers, via l'application TousAntiCovid Vérif.

Depuis le 1er juillet 2021, le pass sanitaire se présente également au format européen (certificat COVID numérique de l'UE). Toute preuve non certifiée avec un QR Code lisible par TousAntiCovid Verif doit être systématiquement refusée.

Les exploitants des événements / établissements concernés devront nommément désigner des personnes habilitées pour réaliser ces contrôles, ainsi que les dates et horaires de leurs contrôles."

Quelques décisions sont prises :

- Salariés et apprentis devront être à jour de leur Pass Sanitaire
- Contrôle du Pass pour les personnes venant en réunion à la MO (G Cassagne rédige un texte destiné à être envoyé aux salariés et affiché à l'entrée des MO)
- Information des élus, membres de commissions, etc..
- Information des responsables des arbitres et des RF

3) Qualification des enceintes sportives (P Durif)

Suite aux courriers envoyés aux clubs et aux mairies, **les qualifications des terrains** progressent (24,4% des terrains qualifiés par défaut au 11/04/21, 19,9% au 11/06), il reste un gros travail sur le secteur des Alpes, l'Isère s'est organisée en renforçant son équipe autour de Christian CUZZIT pour le sud et Daniel VOLGEAT MAILLER pour le nord). L'achat d'un deuxième odomètre sera nécessaire pour ce département. Certains odomètres seront retournés au fournisseur, marge d'erreur trop importante (en garantie). Un courrier concernant le dépassement des dates anniversaires de qualification des enceintes sera prochainement envoyé.

Les membres de la Commission demandent la possibilité d'avoir des **cartes de visites** pour faciliter leurs échanges avec les municipalités – Validée par le BD.

Après échange avec Jean Claude PEYRIN confirmation que les frais d'autoroute peuvent être ajoutés dans le formulaire de dons aux associations afin que les bénévoles aient une déduction fiscale.

Les propriétaires des **terrains à pelouse synthétique** ont l'obligation de les faire contrôler par un laboratoire tous les deux ans (demande de World Rugby).

Actuellement, un seul laboratoire est habilité en France (Labo Sport), les prix pratiqués par ce laboratoire paraissent très élevés, Auguste CORRARO membre de la Commission (26) a trouvé un laboratoire Belge ayant un représentant local qui pratiquerait des prix plus abordables. Après validation par la Commission Nationale de la FFR un communiqué sera envoyé aux clubs afin que les mairies aient la possibilité de faire une mise en concurrence

Une réunion de la **Commission Nationale** est prévue en visio début septembre, Patrick Durif demandera à être invité à cette réunion : lors de cette réunion les dossiers concernés par une demande de dérogation sont étudiés.

4) Pôle Sportif : Compétitions Jeunes et Féminines (J Cl Peyrin / Fl Bresson excusé)

Compte rendu de la réunion du 12 août en visio (SG avec P Malinverni, B Dimier et R Gourjux)

Organisation de la quadrangulaire M18 et de la triangulaire M16 du 25 septembre

Quadrangulaire pour qualification en Championnat National U18 le 25/09 à FEURS (2 terrains)

- RC SEYSSINS
- AS FORGERON COMMENTRYENS
- RAS SERVETTE/BELLEGARDE
- RC SAVOIE RUMILLY

Triangulaire pour qualification en Championnat National U16 le 25/09 à CULIN

- FC TAIN TOURNON
- CS VIENNE
- RAS DOMBES / BUGEY

Une réunion de la Commission des Jeunes est prévue pour finaliser l'organisation sportive (Règlement des tournois, arbitres)

Pass sanitaire obligatoire pour les entraîneurs, dirigeants, joueurs majeurs.

Pour les joueurs mineurs, Pass sanitaire obligatoire à partir du 30/09 mais vérifier avec les autocaristes s'ils n'exigent pas le Pass sanitaire.

Engagement Equipes Jeunes 2021/22

- Le formulaire d'engagement ainsi que les conventions de rassemblement ont été envoyés par Karine le 10/07 .
- Retour des documents sur l'adresse mail "aura.service" des 4 MO + au référent jeune de la MO.
- A ce jour, très peu de réponses.
- Une relance sera faite la semaine prochaine.
- Une adresse mail epreuves.jeunes@ligueaura-ffr.fr sera créée pour la Commission, consultable par Bernard DIMIER, Pierre MALINVERNI, Patrick DURIF, Yvette PERROT, Florent BRESSON, Pierric et Karine.

Organisation des Épreuves Féminines

- Les formulaires d'inscription vont être envoyés aux clubs la semaine prochaine par l'intermédiaire du secrétariat général avec retour des inscriptions au 20/09 à l'adresse mail epreuves.feminines@ligueaura-ffr.fr .
- Cette adresse sera consultable par Raphaël GOURJUX, le salarié référent de la Commission, Sandrine , Florent BRESSON, Pierric et Karine.
- Début des championnats : mi-octobre
- 2 dates "OPEN" : 25/26 septembre et 02/03 octobre

5) Pôle Développement (O Fournier)

- Labellisation EDR: Remerciement à Agnès Dachis pour l'envoi des courriers aux mairies des EDR nouvellement labellisées avec copie aux clubs. Retours positifs.
- Organisation EDR : Principe général du calendrier, 1ère phase par bassin jusqu'en décembre, 2e phase départementale ou interdépartementale avec possibilité de changer de département pour les clubs limitrophes.

- M14G : Tournois interdépartementaux sur 2 dates (calendrier FFR).
 - Le 26 février (1/2 journée) avec 4 équipes sur 3 lieux à définir, 1 dans l'Ouest avec l'Allier, le Cantal, le Puy de Dôme et une équipe commune Loire / Haute-Loire, 1 au Centre avec l'Ain, l'Ardèche, la Drôme et le Rhône et 1 dans l'Est avec la Savoie, la Haute Savoie et 2 équipes de l'Isère. Frais de déplacements et de goûters à charge des CD sur principe du pot commun.
 - Le 23 mars (journée complète) avec 6 équipes sur 2 lieux à définir (les deux premiers de chaque plateau du 26 février sur un lieu, les deux derniers sur un autre). Frais de déplacements à charge des CD sur principe du pot commun mais prise en charge par la ligue de la restauration de toutes les délégations + organisation.
 - Proposition de désignation d'ACF mineurs sur ces tournois pour aider à la formation des arbitres.
 - Rassemblements de féminines en même temps sur les mêmes lieux ou à proximité.

- **Projet d'aide aux clubs:**

° Dans le cadre de l'EDR et de la féminisation de nos instances et de nos pratiques nous souhaitons inciter à la formation d'éducatrices sur les brevets fédéraux initiation/découverte et développement. Une discussion s'engage sur l'opportunité de cette aide (inefficace pour un membre, sélection et discrimination par le sexe pour un autre)

Le projet est mis au vote : Contre = 2, Abstention = 1, Pour = 8

Ainsi, le coût de l'inscription à l'une de ces formations pour 2021/22 pour une femme par club sera recredité en fin de formation dans la limite de 100 personnes (26 000€).

° L'idée de faire de même à hauteur de 50% pour les hommes est abandonnée, en raison du montant prévu ci-dessus, le budget prévisionnel n'autorisant plus de possibilités.

° Projet de mail à faire par O Fournier à l'attention des clubs pour diffusion par le secrétariat général..

- **Solidarité et Grands blessés:**

° Budget prévisionnel pour les actions habituelles: 5000€

° Suite à l'intervention de Christian BORRON lors de l'AG et après discussions sur la difficulté du club à gérer la détresse psychologique de l'encadrement et des joueurs après l'accident, il est proposé d'établir une liste des intervenants possibles sur toute la région en cas de nouveau besoin. Sous couvert de la commission "solidarité et grands blessés", Marion Duvernois a contacté le Dr Sandra Winter, médecin de la DRAJES.

Informé, le Dr Capel président de la commission médicale souhaite que le dossier soit géré par la commission médicale.

Olivier Fournier propose que Marion Duvernois qui est membre de la commission médicale conserve la gestion de ce dossier.

Thierry Tonnelier précise qu'il faut que ce soit avec l'accord du Dr Capel et sous sa responsabilité. Pas d'opposition des membres

Composition de la commission des Grands Blessés : en qualité de responsable du Rugby Social Club, **Denis Pegaz** souhaite être membre de cette commission puisqu'elle ne fait pas partie de son pôle, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres ligues. Accord à l'unanimité du bureau.

6) **Avis de la Ligue sur la création d'un Club à Domène (J Grand Laboret)**

Après présentation très complète du dossier par J Grand-Laboret et intervention complémentaire de M Anzalone et de J Gardon, le bureau directeur donne un avis favorable à l'unanimité des votants, sous la condition d'avoir l'ensemble des documents cités dans les meilleurs délais :

- Convention avec la Mairie de Domene concernant la mise à disposition du terrain et des installations.
- L'avis du GRENOBLE CATALANS DOMENE RUGBY – club avec lequel l'US DOMENE à fusionner en 2017.
- Les statuts signés de la Présidente et du Trésorier actuel
- Un engagement sur la création d'un club regroupant uniquement le développement d'une école de rugby

7) Ovale : problème d'insertion de la pièce d'identité sur Ovalé

Dans un mail daté du 17 juin, nous avons rappelé aux clubs la directive FFR concernant l'obligation des associations à "assurer de la validité de la pièce d'identité au format recto/verso (nom, prénom, date de naissance, nationalité), laquelle a déjà pu être déposée lors d'une saison précédente."

Dans la pratique lorsque le club s'aperçoit d'une défaillance (pièce d'identité manquante, fin de validité ...) il ne peut la corriger !! Pierrick Gerbier a averti le SG de la FFR et le service SI (qui était au courant !) de ce dysfonctionnement

Une note rectificative assouplissant les consignes fédérale devrait rapidement être diffusé par la FFR

8) Questions diverses :

a) France 2023 (N Janvier)

Les frais de dossiers relatifs aux apprentis ont été prélevés début Août. Ils seront prélevés trimestriellement par la suite et les justificatifs de paiement devraient être envoyés par France 2023.

Licences Apprentis à faire pour la saison 2021/2022. (voir avec Pierrick)

Quelques démissions d'apprentis sur le territoire : plusieurs raisons : soit les missions ne correspondent pas à ce qu'attendait l'apprenti ; soit les apprentis ont trouvé un autre travail ; soit la structure rencontrait des difficultés pour accompagner l'apprenti dans ses missions (pas toujours définies).

Pass sanitaire : pas de décision de France 2023, juste des recommandations. Pour la Ligue, même gestion que pour les salariés.

Journées acculturation rugby CAMPUS 2023 : le 23 Août à Chaponnay (informations relatives à France 2023 envoyées à Mélanie et Lauriane). Encadrée par Nicolas LEROY et 2 autres CTC.

Le 24 Août à Valence, encadrée par CTC (Greg TOURNAYRE/ Manu AVILA)

Le 30 Août à Chambéry (Aurore COCHE et Josselin AVILA) et St Etienne (Xavier BERRIER), encadrée là aussi par les CTC.

Le 31 Août à Clermont Ferrand (Anthony CROUCHET)

Projet Héritage 2023 :

Les deux premières phases ont eu lieu en juin (questionnaire envoyé à l'ensemble des acteurs du rugby en Ligue AuRA, et en juillet (4 réunions dans les Maisons Ovals).

Prochaine phase (la 3eme), le MERCREDI 25 AOÛT à LA PLAGNE en journée d'ouverture du séminaire Salariés/Apprentis : Journée d'échange pour définir les priorités par thématiques et les équipes de pilotage par MO qui prendront en charge ces thématiques en vue de la Coupe Du Monde 2023.

Ont répondu favorablement : 54 Salariés/ 30 élus-chargés de missions (parmi les membres du Comité Directeur, les Présidents de CD-les Chargés de Missions).

b) Information Vaccination

A l'initiative de Pierre MALINVERNI et de son épouse (infirmière libérale), le Club de l'ECSM XV organise pour ses licenciés le vendredi 13 août une séance de vaccination. Un compte rendu sera rédigé par P Malinverni .

Initiative intéressante qui pourrait être reprise dans les clubs : Sollicitation des médecins et plus largement des professionnels de santé des Clubs et des Comités Départementaux.

c) Visite du SG de la FFR

Ch Dullin accompagné de son assistante et de S Duberger rencontrera les secrétaires généraux de départements et les secrétaires généraux des MO le 30 sept à Chaponnay et le 1 oct à Clermont.

d) Médailles FFR :

Les médailles ont été livrées à Chaponnay la semaine dernière. G Queyrel organisera avec les comités départementaux la remise à l'occasion de réunions à venir.

e) Règlement Financier 21/22 :

Il a été envoyé aux clubs en début de semaine dernière. Il sera mis sur le site prochainement.

f) Solde Compte Clubs et Comités départementaux :

A la demande de P Coignat, représentant des CD le décompte sera envoyé aux présidents des comités départementaux.

g) Beach Rugby :

Les finales nationales prévues à Gruissan les 7 et 8 août ont été annulées par la FFR le 03 août.

h) Proposition Jour de réunion :

Le **Jeudi** sera le jour de préférence pour les bureaux directeurs en visio.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Bureau Directeur est levée à 21 h 10.

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and some smaller, less distinct strokes.

Jean Claude PEYRIN